

# Jacques de Watteville quittera son poste en juin

Le diplomate vaudois conservera son titre de secrétaire d'Etat. Il continuera à coordonner les négociations pour obtenir un résultat d'ensemble sur la base de la stratégie du Conseil fédéral.

Jacques de Watteville quittera fin juin son poste de secrétaire d'Etat aux questions financières internationales à l'âge de 65 ans. Il restera en revanche négociateur en chef pour le dossier européen sous l'égide du Département des affaires étrangères (DFAE). Le diplomate vaudois conservera ainsi son titre de secrétaire d'Etat. Il continuera à coordonner les négociations pour obtenir un résultat d'ensemble sur la base de la stratégie du Conseil fédéral, a confirmé le gouvernement mercredi. Ce dernier désignera son successeur «en temps utile». Jacques de Watteville ne travaillera pas plus de six mois avec

son nouveau chef UDC Ueli Maurer. Selon une porte-parole du Département des finances, sa décision n'est pas liée au départ d'Eveline Widmer-Schlumpf: il l'a prise en novembre déjà. Le Vaudois aura ainsi travaillé moins de trois ans au Département des finances. Lorsqu'il a pris le relais de Michael Ambühl à l'âge de 62 ans en novembre 2013, le Vaudois avait annoncé vouloir y rester quatre ans, pour autant que sa santé et la satisfaction du Conseil fédéral le lui permettent. Il a contribué aux travaux pour parvenir à l'échange automatique de renseignements fiscaux et à l'adaptation de la lé-

gislation aux normes internationales de lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme. Le Secrétaire d'Etat aux questions financières internationales a également facilité la normalisation des relations avec les Etats-Unis après le conflit fiscal. «Nous avons pris note de son départ», indique vendredi à l'ats l'Association suisse des banquiers (ASB). Sans spéculer sur les candidats possibles, cette dernière espère «que la personne qui lui succédera aura aussi une orientation vers l'international, comme M. de Watteville». Relations européennes, mise en pratique de l'échange automatique mais aussi promo-

tion des atouts de la place financière suisse sont quelques-uns des défis qui attendent son remplaçant, annonce déjà l'ASB. M. de Watteville n'est pas resté loin du DFAE très longtemps. C'est l'an passé que le Conseil fédéral lui a demandé de cumuler sa casquette au Département des finances avec celle de super négociateur sur le dossier européen, sous l'égide de Didier Burkhalter. Le secrétaire d'Etat a trente ans de carrière diplomatique à son actif. Il a notamment été ambassadeur en Chine, chef de la mission suisse auprès de l'Union européenne et ambassadeur en Syrie. — (ats)

## Un marché sans spéculation est condamné à ne pas survivre

COMMODITIES. L'influence des investissements financiers sur le prix des matières premières alimentaires reste faible.

Publiée en septembre (*lire L'Agefi du 14 septembre 2015*), l'étude conjointe de l'Université de Bâle et de la Haute école spécialisée de Lucerne sur l'impact des instruments financiers sur le prix des matières premières, vient d'être révisée. L'influence de la financiarisation sur les prix est faible. Plus grande est la spéculation, plus faible est la volatilité de ces marchés, selon cette étude qui analyse 28 marchés. A un mois du vote sur l'initiative des Jeunes Socialistes contre la spéculation sur les denrées alimentaires, Marco Haase, maître assistant du professeur Heinz Zimmermann de Bâle et au CCRS (corporate responsibility et sustainability) de Zurich, estime qu'elle repose sur une fausse idée d'un point de vue réglementaire. Pourquoi la Suisse, qui ne possède pas de places boursières sur les matières premières, irait-elle réglementer les marchés mondiaux tels que Chicago, Paris ou Londres? Selon Marco Haase, interrogé par *L'Agefi*, le risque est grand de voir partir de Suisse les négociants qui ne pourront plus couvrir leurs risques (hedge). Il insiste aussi sur la distinction à faire entre spéculation et manipulation.



MARCO HAASE. «L'erreur est d'associer la spéculation à la manipulation.»

ces deux données parmi de nombreux autres paramètres. Les études fourmillent d'exemples tous aussi farfelus sur lesquels il n'est pas question de se fier. Je constate souvent que ce qui ne peut pas être expliqué est tout simplement attribué à la spéculation.

**Ces nombreuses études contribuent-elles à donner une mauvaise image de la spéculation?** Absolument. Et c'est très dommageable. Il est intéressant néanmoins de constater l'influence de la culture dans l'image véhiculée par la spéculation. Aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, la spéculation bénéficie d'une bonne presse. Tout entrepreneur doit spéculer, afin de gérer au mieux son propre capital, son propre risque. En Europe, c'est le contraire. Par ailleurs, l'erreur souvent commise est d'associer la spéculation à la manipulation. Cette dernière consiste à un abus de position dominante sur un marché et est sévèrement réprimée par les autorités de régulation.

**Cette confusion entre spéculation et manipulation ne risque-t-elle pas d'influencer le vote pour l'initiative des Jeunes Socialistes? Quelles en seraient alors les conséquences?**

Si cette initiative passe, les négociants quitteront la Suisse, car ils ont besoin de couvrir leurs positions (hedge). Chaque hedge est lié à un deal physique. Si l'un gagne, l'autre perd, dans les mêmes proportions. C'est le principe du hedge. Les deux côtés de la transaction doivent se faire simultanément. Il n'est pas possible d'isoler l'un de l'autre. Pour des raisons comptables, cette double transaction hedge-trade doit

être reportée dans la même société, dans le même pays, pour des raisons de taxes et d'impôt notamment. Le risque est grand donc de voir partir des maisons de négoce de Suisse. Et, ce qui me paraît plus qu'étrange dans cette initiative, c'est que les Jeunes Socialistes veulent réguler les autres marchés mondiaux. La Suisse ne possède pas de places boursières pour les matières premières, à la différence de Chicago, Londres ou Paris, qui sont des places fortement régulées. Cette initiative suisse ne sera ni entendue, ni prise en compte par ces marchés internationaux sur lesquels les négociants suisses sont actifs.

**Sur les marchés boursiers, la distinction existe entre les opérateurs commerciaux (profil de trader physique) et les non-commerciaux (profil de financier) et permet de distinguer les positions de chacun de ces groupes.**

Absolument. D'ailleurs, dans notre étude, nous avons utilisé leurs positions comme un critère de spéculation. Le résultat obtenu permet de conclure que plus la spéculation mesurée est grande, plus faible est la volatilité sur le marché. De plus, les spéculateurs apportent de la liquidité indispensable aux places boursières. Il en existe plus de 80 dans le monde et il se crée de nouvelles places tous les jours. Si la liquidité n'est pas présente sur les marchés, ils ne peuvent pas survivre. C'est le cas de l'acier dont les échanges sur le CME ne sont pas suffisants. Ce marché ne peut donc pas fonctionner. La liquidité est la clé qui permettra aux grands acteurs d'intervenir dans les transactions. S'ils savent qu'ils peuvent sortir du marché quand ils le souhaitent (en fonction de l'information dont ils disposent), alors ils entreront sur ce marché. Dans le cas contraire, c'est-à-dire dans un marché sans liquidités, les gros acteurs (comme les fonds de pension) n'entreront tout simplement pas en matière. Et les négociants de deals physiques ne trouveront pas de contre-partie de taille pour leur demande de couverture (hedging). C'est le cas des échanges boursiers du blé à Paris qui est de trop petite taille avec une liquidité insuffisante. Les traders ukrainiens et euro-

péens s'en détournent et tradent désormais majoritairement à Chicago.

**Ces spéculateurs ont-ils une connaissance des deals physiques de matières premières?**

Non et leurs décisions d'investissement ne sont pas liées à l'infrastructure de ces deals physiques. Mais ces spéculateurs doivent sortir des contrats Futures, juste avant le terme (date de validité). Sinon, le clearing house peut imposer aux spéculateurs la livraison physique du sous-jacent. Ces derniers doivent donc être sûrs de pouvoir fermer leurs positions au moment même où ils le décident.

**Les prix des matières premières agricoles ne cessent de baisser, selon l'indice FAO.**

**Quel lien faites-vous entre cette baisse et la spéculation?**

Absolument aucun. Notre étude montre que les investissements financiers ont un effet stabilisateur sur les fluctuations de prix dans le domaine des aliments de base comme le blé et le maïs. Rappelons que les spéculateurs n'achètent pas de matières premières, mais font un deal financier avec un sous-jacent commodities: ce que l'on appelle le marché du papier. Ils font un pari sur la variation de prix. Si vous faites un pari sur la variation de température, vous ne mettez pas en péril le climat de la planète! Ces risques sont transférés sur le marché du papier. Il n'y a aucun manque de commodities physiques dans le monde liée à cette spéculation. Le manque de denrées alimentaires provient du climat, de la production ou des capacités de stockage. Les transactions sur le marché papier ne produisent ni nourriture, ni risque de manque de nourriture.

INTERVIEW:  
ELSA FLORET

«CE QUI ME PARAÎT TRÈS ÉTRANGE DANS L'INITIATIVE DES JEUNES SOCIALISTES C'EST QU'ILS VEULENT RÉGULER DES MARCHÉS MONDIAUX QUI LE SONT DÉJÀ FORTEMENT.»

### FINANCES PUBLIQUES: Genève a enregistré une baisse de son endettement l'année passée

Le niveau moyen de la dette du canton de Genève sur l'ensemble de l'année 2015 a diminué de 500 millions de francs, pour s'établir à 12,2 milliards de francs. Avec cette baisse, le risque pour le canton de devoir activer le frein à l'endettement s'éloigne. La baisse du niveau de la dette résulte notamment du bouclage d'un dossier fiscal complexe qui a permis au canton d'encaisser une importante somme en mars dernier. Elle est également la conséquence de la vente de terrains à la Fondation pour les terrains industriels (FTI), a expliqué hier le Conseil d'Etat genevois. Cette évolution contribue à rassurer le gouvernement qui voit s'éloigner le spectre du frein à l'endettement. Le mécanisme s'enclenche lorsque l'endettement moyen annuel dépasse 13,3 milliards de francs. Tout nouveau crédit d'ouvrage doit alors recueillir la majorité absolue des membres du Grand Conseil. — (ats)

### FISCALITÉ DES ENTREPRISES: fraude très contrôlée

Frauder le fisc deviendra plus difficile pour les multinationales. Les informations sur les bénéficiaires et les impôts des grands groupes pourront bientôt être transmises entre plus de 60 pays, dont la Suisse. Le Conseil fédéral a approuvé hier la signature de l'accord multilatéral sur l'échange automatique des déclarations pays par pays. Cet accord permettra d'avoir une vue d'ensemble sur les bénéficiaires, le chiffre d'affaires et les impôts des entreprises qui ont des filiales dans plusieurs pays. La localisation des activités de ces groupes ou le nombre total des employés figureront aussi sur cette déclaration. Le texte rendra plus transparente l'imposition des entreprises multinationales qui ont un chiffre d'affaires de plus de 750 millions d'euros (soit 900 millions de francs suisses). Elles ne pourront ainsi plus transférer les bénéfices acquis dans un pays vers un autre fiscalement plus attractif. — (ats)

### ÉCHANGE AUTOMATIQUE: davantage de partenaires

La Suisse souhaite pratiquer l'échange automatique d'informations fiscales avec Guernesey, Jersey, l'Île de Man, l'Islande et la Norvège dès 2018. Suite à la signature de déclarations communes, le Conseil fédéral a mis mercredi un projet en consultation jusqu'au 20 avril. Guernesey, Jersey, l'Île de Man, l'Islande et la Norvège correspondent au profil des pays avec lesquels le Conseil fédéral souhaite introduire l'échange automatique d'informations. La Suisse estime suffisantes leurs règles de confidentialité en matière fiscale et tous ces territoires offrent des possibilités de régularisation suffisantes à leurs contribuables. L'Islande et la Norvège ont en outre confirmé leur volonté d'engager un dialogue au sujet de la garantie de l'accès à leur marché pour les prestataires suisses de services financiers. Au sein des dépendances de la Couronne britannique, la possibilité de fournir des services financiers est déjà largement garantie.

### FRIBOURG: chambre de commerce sans directeur

Le directeur de la Chambre de commerce et de l'industrie fribourgeoise, Alain Riedo, a démissionné. Il quittera son poste à fin juillet, un peu moins de sept ans après son entrée en fonction. Le conseil d'administration va lancer prochainement la procédure pour assurer sa succession. Le poste sera mis au concours dans les meilleurs délais, a-t-il indiqué hier. — (ats)

### TRAJECTOIRES

#### DDPS: nouveau commandant de la brigade d'infanterie 5

Lors de sa séance d'hier, le Conseil fédéral a nommé Alexander Kohli au poste de commandant de la brigade d'infanterie 5 à partir d'aujourd'hui, avec promotion simultanée au grade de brigadier. Il succède au brigadier Hans Schatzmann, qui a été nommé commandant de la Sécurité militaire au 1er janvier 2016. Depuis 1999, Alexander Kohli exerce la fonction de chef de la division Géoinformation et mensurations et, ensuite, de chef de la division Planification générale et développement au sein de BSB + Partner, une société d'ingénierie et de planification. Il conduira la brigade d'infanterie 5 jusqu'à sa dissolution à la fin de l'année 2017. Pour éviter tout conflit d'intérêt entre le DDPS, sa société et lui-même, M. Kohli quittera BSB + Partner avec effet immédiat et vendra sa participation dans cette entreprise, précise un communiqué du DDPS. Outre l'exercice du commandement de la brigade d'infanterie 5, il travaillera comme ingénieur-conseil indépendant en renonçant cependant à toute commande du DDPS. Alexander Kohli démissionnera également de tous ses mandats politiques avec effet à la fin janvier 2016.